

DEMANDE D'INSTALLATION

SITUATION AU REGARD DE L'IMPOT SUR LE REVENU	ADRESSE DE RETOUR DE LA DEMANDE
<input type="checkbox"/> NON IMPOSABLE (<i>Joindre impérativement une copie du dernier avis d'imposition sur vos revenus dans son intégralité</i>) <input type="checkbox"/> IMPOSABLE <u>ET</u> BENEFICIAIRE DE L'APA	CONSEIL DEPARTEMENTAL - BAT I - DPA/SISDPA 2 avenue du Parc – CS 20201 CERGY 95032 CERGY-PONTOISE CEDEX Tel : 01 34 25 76 86 Fax : 01 34 25 39 88 Mail : teleassistance@valdoise.fr
<input type="checkbox"/> IMPOSABLE ET <u>NON</u> BENEFICIAIRE DE L'APA (<i>Ne pas transmettre votre avis d'imposition à la société VITARIS</i>)	VITARIS Burocampus - 3 rue de Verdun 78590 NOISY LE ROI Tel : 01 30 56 43 90 - Mail : teleassistance95@vitaris.fr

COORDONNEES DU BENEFICIAIRE

Madame Monsieur

Demande urgente

- Nom : Prénom(s) :

- Date de naissance : / / 19

- Adresse complète :

Code Postal : 95 Ville :

- N° de téléphone obligatoire de l'intéressé (e) : / / / /

PERSONNES A CONTACTER

POUR LE RENDEZ-VOUS	EN CAS DE PROBLEME CONSTATE
- Nom : - Prénom : - Qualité* : (* bénéficiaire, voisin, si famille, lien de parenté...) - N° de téléphone fixe : / / / / - N° de Mobile : / / / /	- Nom : - Prénom : - Qualité* : (* bénéficiaire, voisin, si famille, lien de parenté...) - N° de téléphone fixe : / / / / - N° de Mobile : / / / /

OBSERVATIONS

Dès l'acceptation du dossier, la société de téléassistance vous contactera.

En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'utilisation et la conservation de mes données personnelles (1).

Date : / / Signature du demandeur :

TELEASSISTANCE ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Dispositif permettant aux bénéficiaires d'être reliés 24h sur 24h et 7j sur 7j à une centrale d'écoute et de recevoir l'aide des secours d'urgence ou de l'entourage.

Ce service permet, également, de bénéficier si vous le souhaitez, **d'une assistance psychologique**. Des psychologues vous proposent **leur écoute et leur soutien**. Ce service est **compris dans la prestation de téléassistance**. Il n'engendre donc **pas de coût supplémentaire** pour les abonnés de la téléassistance.

BENEFICIAIRES :

Personnes âgées et / ou handicapées.

CONDITIONS DE L'AIDE :

Etre âgé de plus de 60 ans et / ou handicapé et résider dans le département du Val d'Oise

MONTANT DE L'AIDE :

Prise en charge de l'abonnement mensuel de la téléassistance pour les personnes non imposables ou dont l'imposition est inférieure au seuil de non mise en recouvrement (61,00 €).

Les personnes imposables sur le revenu sont redevables de **9,90€*** par mois auprès de la société de téléassistance. Si elles bénéficient également de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) la téléassistance est pour partie prise en charge par l'APA (déduction faite de leur ticket modérateur).

COMPOSITION DU DOSSIER :

- Fiche de demande d'installation (imprimé fourni par le Conseil départemental)
- Copie du dernier avis d'imposition sur vos revenus (à nous transmettre que si vous êtes non imposable)
- Carte d'invalidité en cours de validité pour les personnes handicapées

➔ **AUCUN RECOURS EN RECUPERATION SUR SUCCESSION, DONATION OU LÉGATAIRE**

INFORMATION SUR L'OUTIL DE TELEASSISTANCE :

VITARIS - Burocampus - 3 rue de Verdun
78590 NOISY LE ROI
Tel : 01 30 56 43 90 Mail : teleassistance95@vitaris.fr

SERVICE INSTRUCTEUR :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Direction des Personnes Agées
Service Information et Soutien à Domicile pour les Personnes Agées
2 avenue du Parc – CS 20201 CERGY
95032 CERGY-PONTOISE CEDEX
Tel : 01.34.25.76.86 Mail : teleassistance@valdoise.fr

(1) Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Conseil départemental du Val d'Oise pour gérer la Téléassistance.

Elles sont conservées pendant 1 an après la désinscription au service et sont destinées au Service Information et Soutien à Domicile pour les Personnes Agées du Conseil départemental du Val d'Oise et au gestionnaire de l'outil de téléassistance VITARIS.

Conformément à la loi « informatique et libertés » (articles 32 et suivants), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le Correspondant informatique et libertés du Conseil départemental à l'adresse : cil@valdoise.fr

L'instruction de votre dossier nécessite de renseigner l'intégralité des informations demandées, un défaut de réponse entrainera le rejet de votre demande.

* tarif au 1er août 2016, révisé annuellement au 1er août de chaque année.